

Nom :

Prénom :

Liste d'effets	Quantité conseillée
VETEMENTS ET CHAUSSURES	
Pyjamas	2
T shirts	7
Caleçon pour mettre sous la combinaison ou la pantalon de ski	1
Combinaison de ski ou pantalon de ski	1
Anorak	1
Bonnet	1
Survêtement	1
Pantalons ou jeans	2
Sous pulls	2
Pulls chauds	3
LINGE DE CORPS	
Slips ou culottes	7
Chaussettes	7
Chaussettes de ski	3
LINGE ET ACCESSOIRES DE TOILETTE	
Grande serviette de bain	1
Serviette de toilette	2
Gant de toilette	2
Crème solaire	1
Trousse de toilette (brosse à dent, dentifrice, savon, shampoing, brosse à cheveux)	1
Charlotte (pour les filles)	1
ACCESSOIRES et DIVERS	
Bottes de neige	1
Chaussons	1
Chaussure de sport	1
TROUSSEAU LIE A L ACTIVITE	
Gants de ski	2
Masque de ski	1
Lunette de soleil	1
Petit sac à dos	1
Gourde	1
AUTRES : notez les affaires données à votre enfant hors la liste ci-dessus.	
(Ex : autres vetement , doudou, livres,.....)	

Attention le trousseau de votre enfant n'est pas vérifié par les animateurs.
Penser à marquer les vêtements au nom et prénom de votre enfant.
Les vêtements neufs ou de marque ainsi que les objets de valeur ne sont pas conseillés. IGESA se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Pour la santé et la sécurité de votre enfant, privilégiez un bagage léger, prévoyez une petite valise à roulette.
N'oubliez pas que c'est votre enfant qui le porte tout au long de son voyage

Informations pratiques

Argent de poche

- Pour les plus petits l'argent de poche est compris dans le prix du séjour (uniquement pour les séjours d'été). Les enfants disposent ainsi de 20 euros pour la totalité du séjour.
- Ce montant est mentionné sur la facture.
- Pour les jeunes de 12 à 17 ans, nous vous recommandons de limiter la somme à 30/40 euros.
- Pour les séjours de la toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps et les Top 5*, l'argent de poche n'est pas prévu dans le prix, il est donc laissé à l'appréciation des parents.

Le linge pendant le séjour

- Pour les courts séjours*, le lavage du linge n'est pas effectué.
- Pour les séjours d'été, le linge est lavé minimum une fois par semaine.
- N'oubliez pas de marquer le linge au nom de votre enfant afin de limiter les risques de perte.
- Les vêtements neufs ou de marque ainsi que les objets de valeur (téléphone, consoles portables, lecteurs MP3...) ne sont pas conseillés. IGESA se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

*Séjour Top 5 (été, printemps), séjours de la toussaint, de Noël, d'hiver.

Affinité et fratrie

Si vous souhaitez regrouper plusieurs enfants dans la même chambre, contacter la direction régionale compétente (coordonnées sur le catalogue ou sur www.igesa.fr). **Dans la mesure du possible**, nous nous efforcerons de satisfaire votre demande.

Règles de vie

- Les règles sur le tabac, l'alcool, la sexualité et les drogues sont spécifiées dans la charte de fonctionnement (cf. www.igesa.fr). Nous vous conseillons de débattre de ces sujets avec votre enfant avant le séjour.
- Attention ! en cas de non respect de cette charte, l'enfant pourra faire l'objet d'un renvoi à vos frais.
- La gestion des téléphones portables : En arrivant sur le centre, chaque jeune devra remettre son portable à l'animateur référent en y apposant son nom. Les portables seront centralisés dans le bureau du directeur. Des horaires seront définis afin de permettre aux jeunes de téléphoner en dehors des activités et de la vie quotidienne.

Santé

- Traitements médicaux : Il est obligatoire de joindre l'ordonnance et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant comportant les notices qui s'y rapportent). A défaut, aucun médicament ne pourra lui être administré.
- En cas d'allergies alimentaires, de régimes particuliers ou autre, n'oubliez pas d'apporter cette précision sur les fiches sanitaires.

Récapitulatif des documents reçus et à renvoyer après inscription

Les documents que vous allez recevoir

A la suite de l'inscription, obligatoirement :

Facture + enveloppe T pour retour du règlement + étiquettes transport (si transport assuré par l'IGESA)
Fiches sanitaires jaunes et blanches

A 30 jours du départ (envoi par courrier ou par mail) :

Lettre du directeur pour vous et votre enfant
Fiche « des nouvelles du séjour de votre enfant »

A 10 jours du départ (envoi par courrier ou par mail) :

La convocation pour le transport ou pour l'arrivée sur le centre

Au retour de votre enfant (dans sa valise) :

Fiche de satisfaction parents

Les documents que vous devez télécharger sur

www.igesa.fr rubrique « Les Colos / documents à télécharger »

A la suite de l'inscription, obligatoirement :

Le trousseau

A la suite de l'inscription, si besoin :

Tous documents institutionnels (projet éducatif, charte de fonctionnement, conditions générales de ventes...)
Tous documents spécifiques au séjour (Ski, plongée, test préalable à la pratique des activités nautiques...)
Tous documents relatifs au séjour si besoin (Ski, plongée, test préalable à la pratique des activités nautiques, ...)
Document de droit à l'image (si case non cochée sur le bulletin d'inscription) OBLIGATOIRE pour le blog et photos.

Les documents à renvoyer dûment remplis

A l'IGESA – DV – BP 335 – 20297 BASTIA CEDEX

Facture signée valant contrat

Ne pas oublier de régler le solde au plus tard 30 jours avant le début du séjour

A la Direction Régionale Organisatrice : Direction Régionale IGESA Auvergne Rhône Alpes Cornélie Gémond BP 1202 38023 GRENOBLE CEDEX 1

Fiche sanitaire blanche au plus tôt avant le séjour.

Tous documents relatifs au séjour si besoin (test préalable à la pratique des activités nautiques, autorisation parentale...)

La photocopie du carnet de vaccination

Le jour du départ à remettre à l'accompagnateur (si transport) ou au directeur (si accompagnement jusqu'au centre).

Fiche sanitaire jaune + certificat médical (si nécessaire)

Le jour du départ à insérer dans la valise

Le trousseau

Si traitement en cours, ordonnance + médicaments dans leurs boîtes d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice.

Argent de poche (si non compris dans le prix du séjour) Dans une enveloppe au nom de l'enfant.

Après le séjour à l'IGESA – DV – BP 335 – 20297 BASTIA CEDEX :

La fiche de satisfaction parents

Si besoin, attestation de séjour à faire remplir